



Mairie d'AUBY
Contrat de cession avec la Cie La Belle Histoire
Décision n° 2025/141/SC

Publié le 3 septembre 2025

Vu l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°5 du Conseil Municipal en date du 16 mai 2025 l'autorisant à exercer les compétences énumérées dans le cadre de l'article précité,

Considérant qu'il a été décidé de mettre en place un spectacle dans le cadre d'Octobre rose

Vu les crédits prévus dans le budget municipal sur la ligne budgétaire n°611,

Le Maire

DECIDE

De passer un contrat de cession avec **La compagnie La Belle Histoire** pour la mise en place d'un spectacle « Dépiste prouve que tu existes » *le samedi 11 octobre 2025*, médiathèque Louis Aragon.

De payer la somme de **1 505€ TTC (mille cinq cent cinq euros)**.

AUBY, le 28 Aout 2025

Bernard CZECH

Maire

